




Envoyé en préfecture le 06/08/2021
Reçu en préfecture le 06/08/2021
Affiché le 
ID : 064-216400655-20210804-2021__52-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 4 août 2021 à 19h00 /
2021eko abuztuaren 4eko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
29 juillet 2021 / 2021eko uztailaren 29a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Nathalie DEJEAN, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Ann SIMON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Thierry TALAZAC (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Antoine COGNAUD (ri)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Fabien LARROQUET

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie Pierre CLAVENAD

2021-52 Appel à projet du Département - demande de subvention pour l'aménagement durable et la revitalisation du centre bourg / Departamenduko proiektuen deialdia – Herri barneko bultzatze eta iraunkor antolamenduarentzat diru laguntzaren eskaera

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre de son appel à projet, vise à soutenir les projets d'investissement exemplaires, résolument tournés vers le développement durable, en lien avec l'accord départemental de relance relatif à la transition énergétique et la transition écologique. Ainsi, sera accompagné l'effort des collectivités qui s'investissent pour augmenter la capacité de résilience du territoire face aux crises successives, tout en concourant au maintien et au renforcement de la qualité du cadre de vie des habitants, par l'aménagement du territoire.

Cet appel à projets tourné vers le développement durable s'articule autour de 4 axes déclinés comme suit :

- 3.1) Les équipements de services et de proximité économes en énergie ;
- 3.2) Les projets liés à la restauration collective connectée aux filières locales et circuits courts ;
- 3.3) Les projets de valorisation d'espaces naturels favorables à la biodiversité ;
- 3.4) L'aménagement durable et la revitalisation intégrée des centres-bourgs.

Chaque collectivité-maitre d'ouvrage ne peut présenter qu'un seul et unique dossier.

Sera particulièrement appréciée, la présentation d'un programme de revitalisation intégré multidimensionnel, concourant à améliorer l'accessibilité des services aux publics et préserver ou développer les espaces verts.

La Commune d'Ascaïn est en capacité de présenter un programme de revitalisation de son centre bourg qui s'inscrirait totalement dans l'axe n° 3.4. en intégrant les dimensions présentées suivantes :

- mettre en œuvre une dynamique de revitalisation du commerce de proximité dont la création/la réhabilitation de locaux adaptés ;
- valoriser une approche intégrée de la vitalité du centre-bourg, particulièrement en veillant à la qualité des espaces publics, au bon partage de leurs usages et à leur contribution à la lutte contre les effets du changement climatique.

Ainsi, le programme de la Commune d'Ascain aborderait les deux thématiques

- la revitalisation du commerce de proximité par la réhabilitation du bâtiment communal Zubiondo, situé au centre bourg, qui abrite actuellement 15 artisans-commerçants d'Ascain. En effet, la couverture en amiante, datant des années 1950, doit être déposée et remplacée par une nouvelle couverture qui inclura une isolation thermique, inexistante à l'heure actuelle. De plus, les parois extérieures recevront une isolation thermique. Enfin, des travaux d'aménagement intérieurs permettront la création de 4 locaux supplémentaires destinés à accueillir plusieurs artisans commerçants, renforçant ainsi le tissu économique du centre du village.

Coût total : 332 482,31 € HT.

- une approche intégrée de la vitalité du centre-bourg, en veillant à la qualité des espaces publics, au bon partage de leurs usages et à leur contribution à la lutte contre les effets du changement climatique par plusieurs actions distinctes mais complémentaires avec d'une part la création d'un jardin partagé en centre bourg à l'attention de ses habitants par le biais d'une approche environnementale, intergénérationnelle et sociale, porté par les enfants des écoles et de l'ALSH du village avec les 3 objectifs suivants : former des jeunes à l'éco-citoyenneté, cultiver des aliments sains sur son territoire et conjuguer développement durable, harmonie intergénérationnelle et sociétale.

Coût : 18 557,68 €

D'autre part, la Mairie d'Ascain souhaite poursuivre l'aménagement des aires de jeux de la commune visant notamment à y intégrer pour ce faire non seulement une dimension intergénérationnelle mais aussi inclusive à travers des équipements ludiques et des aménagements accessibles à tous donnant ainsi à chaque enfant les moyens de vivre pleinement son enfance, quel qu'il soit, sans distinction aucune.

Coût : 53 066,40 €

- l'installation et l'adaptation du mobilier urbain du centre bourg consistant à faire évoluer les corbeilles afin de permettre d'effectuer le tri des déchets et de recevoir les mégots de cigarettes, l'implantation de bornes déjections canines, l'installation de panneaux d'affichage d'expression citoyenne et associative ainsi que la mise en place de trois bornes parkings à vélos.

Coût : 14 007 €

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Département dans le cadre de l'appel à projets 2021 intitulé 'projets développement durable à hauteur de 30 %, afin d'obtenir une subvention qui aiderait la Commune à mener à bien cette opération,

ARRÊTE le plan de financement suivant :

Montant de l'investissement : 418 113,39 € HT

Financement :

- Subvention sollicitée auprès du Département à 30 % : 125 434,02 €
- Subvention sollicitée auprès de l'État Plan de relance pour Zubiondo : 191 381,12 €
- Subvention sollicitée auprès de l'État Plan de relance pour la création de Jardins partagés : 9 278,84 €
- Subvention sollicitée auprès de la CAF Plan de relance pour la création de Jardins partagés : 1 260 €
- Autofinancement communal : 90 759,41 €

Total : 418 113,39 €

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

